

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 1158016	Date d'inspection Le 17 février 2022	
Nom de l'établissement Les Mini-Michis		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Vanessa Giberson		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	16 mars 2022	
Commentaires : Une éducatrice est inscrite pour le cours de secourisme (RCR). Une preuve de compilation sera envoyée à l'inspectrice lorsque l'éducatrice aura complété la formation. Cette éducatrice n'est jamais laissée seule avec un groupe d'enfant.			
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	30 juin 2022	
Commentaires : Deux éducatrices terminent sous peu leur formation d'introduction en éducation de la petite enfance. Une preuve de compilation sera envoyée à l'inspectrice lorsque la formation sera complétée.			
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	28 févr. 2022	
Commentaires : Le local de 3 ans a été changé depuis la dernière inspection. Un mur a été enlevé sans que la garderie ait suivie la procédure de demande de changement. Toute modification dans la structure d'un local doit impliquer; l'équipe de livraison de permis, le prévôt d'incendie et la santé publique. Une demande de changement doit être soumise au ministère lorsqu'il y a rénovation ou démolition d'un mur dans l'aire de jeu intérieur des enfants.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	16 févr. 2022	16 févr. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

Visite à la garderie pour l'inspection annuelle. Le ratio fut respecté pendant la visite.
Discussion avec l'adjointe directrice sur les points suivants :
-S'assurer que chaque groupe documente leurs pratiques de feux une fois la pratique terminée.
-Recommandez que les éducatrices révisent les dossiers d'enfants pour assurer les informations sont à jour.

Commentaires généraux

(Exemple : info du médecin est complet).

-Des médicaments n'étaient pas rangés sous clé dans le local de 0-15 mois. Les médicaments devront être sous clé à tout temps et hors de la portée des enfants.

-Le parc extérieur sera inspecté lorsque la neige aura fondu.

-Une amélioration de la documentation des activités des enfants a été notée depuis la dernière inspection. Il a été recommandé que les éducatrices mettent plus d'emphasis sur documenter les observations et planifier selon les intérêts des enfants.

-Deux nouvelles éducatrices non pas de déclaration signer, ni leurs listes de tâches dans leur dossier. Ceci doit être ajouté dans leurs dossiers.

Observations :

Groupe des 15-23 mois – Les enfants font leurs siestes et ils ont ensuite passé à la collation.

Groupe des 0-15 mois – sieste, changement de couche et jeux libres

Groupe des 3-4 ans – temps de la collation

Groupe des 2 ans – temps de la sieste, les enfants se réveillaient et commençaient le changement de couche

Groupe des 3 ans – temps de la sieste

original signé par
Vanessa Giberson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 février 2022

Date

original signé par
Gabrielle Manuel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 février 2022

Date